

PRESSE DU 18.10.2014

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes déchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

=== F E D & E P A W =====

=== ASSOCIATIONS =====

=== GENERALITES =====

===== REGIONS =====

LANGUEDOC-ROUSSILLON

48 LOZERE

48200 Rimeize

Collectif Terre de Peyre

<http://collectifterredepeyre.blogspot.fr/2014/10/le-conseil-municipal-dit-un-non-massif.html>

vendredi 17 octobre 2014

Le conseil municipal dit un NON massif et unanime à l'éolien sur Rimeize

Nous venons de recevoir le message suivant suite à notre blog du 15 octobre.

Un " NON " massif et unanime a été voté par tous les élus de la Municipalité de RIMEIZE contre le projet de l'installation de 5 éoliennes sur la commune ; La paix des concitoyens prime sur le lobby industriel de l'éolien. sur Bonne conscience à Rimeize, espérons que le conseil municipal dira NON

Une très bonne nouvelle, et merci à la clairvoyance des élus de Rimeize, et souhaitons que cette clairvoyance puisse contaminer les autres élus de Lozère.

Nous confirmerons et mettrons en ligne une copie du compte rendu du conseil municipal, dès que celui ci sera disponible.



Quand en Lozère nous avons un patrimoine et un cadre de vie de qualité, il faut savoir le valoriser ; il y a là matière à un développement raisonnée et raisonnable, ce qui n'est pas le cas de l'éolien industriel.

Nous sommes pour la transition énergétique, mais pas n'importe comment ; les choix actuels sont très contestables, nous coûtent excessivement cher, et bientôt encore plus ; il est question de taxer le gaz, le fuel, et pourquoi pas dans quelques années notre bois de chauffage en Lozère, que nous coupons à la sueur de notre front.

Franchement on peut se poser la question : à quoi servent nos parlementaires ? Allez vous renseigner et vous verrez que sur ces questions élémentaires de bon sens sur la remise en cause de cette politique énergétique, notre sénateur, et notre député sont muets dans les débats nationaux, et les questions posées au gouvernement. mais ils s'en foutent car avec leurs nombreuses et confortables indemnités, pour eux l'augmentation des différentes taxes sur l'énergie c'est dérisoire.

C'est ce que l'on appelle la solidarité parlementaire !!!!!!!



MIDI-PYRENEES

46 LOT

46470 Castelnau-Montratier



<http://www.laviequercynoise.fr/montcuq-saint-cyprien-le-quercy-blanc-soppose-a-leolien-sur-son-territoire-31285.html>

Quercy Blanc 18 octobre 2014 - 16h25

Montcuq / Saint-Cyprien : Le Quercy Blanc s'oppose à l'éolien sur son territoire

A l'occasion du dernier conseil communautaire.



Montcuq La Communauté de communes du Quercy Blanc autour de son président J-C Bessou

EXTRAIT

Pas d'éoliennes en Quercy Blanc

Répondant aux souhaits des diverses parties, le président Jean-Claude Bessou a souhaité que la CC du Quercy Blanc se positionne, concernant l'implantation de cinq éoliennes, sur les communes de Castelnau-Montratier et de Sauveterre (82), qui impacterait notre territoire. S'appuyant sur les discussions de la commission « habitat-énergie », il a présenté une motion, s'opposant à l'implantation de ces éoliennes. Cette motion fait état que notre territoire est peu venté, pour accueillir de tels mâts, et que ces derniers contrarieraient la volonté politique de soutenir le secteur du tourisme, aidé par le paysage qui représente un atout majeur de l'intercommunalité. M. Bessou, tout en étant favorable aux énergies renouvelables, comme la ferme photovoltaïque de 15 ha sur la commune de l'Hospitalet, affirme, de plus, qu'il est rare de voir 4-5 éoliennes isolées. De nombreux élus ont fait part de leur opinion.

Mme le Maire de Pern, Christelle Guerret, dont sa commune a voté en faveur de l'éolien, regrette que les informations divulguées par les associations d'opposants soient fausses. Selon elle, la mesure du vent aurait duré près d'une année, et non 3 mois. Suite à son intervention, la motion initiale a été modifiée, avec suppression de la partie litigieuse. M. le Maire de Ste-Alauzie Bernard Resseguier, tout en reconnaissant avoir changé d'avis sur le sujet, ne souhaite pas sacrifier des habitants sur l'autel de l'éolien. Comme l'Académie de médecine le préconise, et comme cela se fait en Allemagne, il pense que les éoliennes devraient être à au moins 1,5 kilomètre des habitations, et non à 500 mètres. Si on retient cette mesure, une quarantaine d'habitations seraient riveraines des éoliennes, et non 7 comme indiqué dans le dossier du promoteur. Charles Farreny, conseiller de Montcuq, demande aux élus de lire les documents du projet aux mairies de Castelnau et de Sauveterre. Il trouve dangereux de fermer la porte à l'éolien, arguant que 70% des Français y seraient favorables. Il pense qu'il faut se projeter dans 20-25 ans, et réfléchir au remplacement des énergies fossiles qui se raréfient et sont sources de conflits, et de l'uranium (énergie nucléaire) qui est une ressource qui n'est pas sans danger. Les éoliennes en Quercy Blanc pourraient subvenir aux besoins de plus de 8 000 habitants, d'après M. Farreny.

Le Maire de Castelnau-Montrâtier Patrick Gardes s'est dit contre l'éolien, vu que les mâts domineraient le paysage de près de 150 mètres de hauteur. Selon lui, le projet n'est pas mûr, dans l'esprit des gens. Son Conseil Municipal s'est très vite positionné contre. Comme lui, le Maire de St-Daunès Christophe Canal craint que la situation devienne difficile avec les éoliennes, du point de vue des relations humaines.

Le Maire de Lascabanes, Bernard Vignals dit souscrire aux propos de M. Farreny. Il ne comprend pas que les associations d'opposants à l'éolien aient demandé à son Conseil de revoter, sachant que ce dernier a voté en faveur.

Mme le Maire de Ste-Croix, Marie-José Sabel craint une prolifération des éoliennes, si le projet voit le jour, sachant que plusieurs mairies ont déjà été approchées.

Un vote a été organisé, ce 9 octobre. Sur 42 votants, 31 ont voté contre l'éolien et 9 pour (il y eut deux votes blancs). Ainsi, la Communauté de Communes du Quercy Blanc se positionne contre l'éolien, très majoritairement, et adopte de ce fait la motion présentée. La motion et la délibération seront transmises au Préfet du Lot.

Didier Que

+++++

NORD-PAS-DE-CALAIS **59 NORD** **59169 Cantin**

LA VOIX DU NORD
.fr

<http://www.lavoixdunord.fr/region/a-cantin-dechy-et-roucourt-le-projet-eolien-fait-ia16b0n2444197>

À Cantin, Dechy et Roucourt, le projet éolien fait tourner bien des têtes

PUBLIÉ LE 18/10/2014

Par Quentin Pourbai

Les municipalités de Dechy, Cantin et Roucourt organisaient vendredi une réunion publique d'information. Objet de l'assemblée, faire le point sur le projet de parc éolien sur ces trois communes. Une soirée sous tension.



La Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) a déposé en 2008 un dossier de zone de développement éolien (ZDE). Ce label, attribué par la préfecture, devait faciliter l'implantation de champs éoliens dans des zones jugées propices : libre ensuite aux collectivités locales de solliciter des promoteurs ou de répondre aux sollicitations de ceux-ci.

Les ZDE n'existent plus sous cette forme, mais les zones choisies ont été intégrées au « schéma régional éolien » validé par le préfet de région. C'est ainsi que le site de Lauwin-Planque a été installé par l'entreprise Ecoterra.

Le triangle Dechy - Cantin – Roucourt, désormais inscrit au schéma éolien – ce qui témoignait autant de l'intérêt du site que d'une volonté politique locale – a lui aussi été ciblé par les opérateurs, dont WPD, qui exploite déjà neuf machines sur le Mont d'Ergny dans le Pas-de-Calais.

Le projet « des Moulins » prévoyait huit éoliennes. S'il était validé, il n'en compterait *in fine* que six, notamment en raison des migrations d'oiseaux. À Dechy, se dresseraient trois pylônes, deux sur Roucourt, un à Cantin.

Gros chiffres

L'entreprise annonce une production annuelle d'électricité de 40 millions de kilowattheures soit « *les besoins en électricité de 20 % de la population de la CAD* ». Un chiffre qui ne tient pas compte du chauffage électrique...

Mais ce qui fait tourner les têtes, outre le vent, ce sont les recettes fiscales annoncées par l'exploitant privé : 185 000 € annuels (cotisation foncière des entreprises ; cotisation sur la valeur ajoutée et impôt sur les entreprises de réseaux). 120 000 € iraient à la CAD, 55 000 € au Département et 10 000 € à la Région. Une manne bienvenue, ont jugé les élus, alors que l'État réduit ses contributions.

Enfin, les quatre-vingt-dix propriétaires et exploitants dont les terres verront pousser les éoliennes percevront entre 3 % et 7 % du chiffre d'affaires généré par la revente d'électricité à EDF. Soit autour de 33 000 € par an pour les propriétaires dechynois, 14 000 € à Cantin et Roucourt.

Avis de tempête sur les éoliennes

« *Notre projet a bien évolué, nous avons tenu compte des remarques.* » Il est 18h30 ce vendredi. Après une réunion publique début 2013, une autre en novembre de cette même année, c'est le troisième rendez-vous des élus avec leurs administrés sur le projet éolien.

Ce soir, la société WPD présente la nouvelle mouture de son plan initié en 2010 et approuvé en décembre 2012 par les conseils municipaux de Cantin, Dechy et Roucourt. Un Monsieur Loyal de circonstance explique « *la règle du jeu* » : oui, l'exposé peut être interrompu par des questions *via* le micro qui tourne dans l'assemblée. Et il ne manquera pas de l'être...

Parmi les points de crispation, le risque de dépréciation des biens immobiliers revient à de nombreuses reprises. « *J'ai investi dans une maison. Si je suis muté et que je dois déménager, je risque d'avoir une perte financière* », estime un participant. Réponse d'Érik Weissgerber, chef de projet WPD : « *C'est très subjectif. Des gens vont trouver qu'une éolienne c'est moche et que ça fait perdre de la valeur à leur maison, mais d'autres vont au contraire trouver ça esthétique* ».

Autres inquiétudes, le bruit généré ou les ondes électromagnétiques. « *Le bruit, on ne le connaîtra qu'une fois que les éoliennes seront construites. Il sera trop tard, macache !* » « *L'académie de médecine parle d'un risque pour la santé à partir de 1500 mètres !* » Parmi les élus on s'agite. « *Monsieur c'est vous qui émettez des ondes là à nous filmer avec votre portable !* »

Le chef de projet de WPD déploie des trésors de patience pour désamorcer les peurs, légitimes, de la population. « *Mais ce n'est pas à vous de répondre* » lance un participant, « *c'est aux élus, ils se cachent derrière vous !* »

C'est de leurs représentants que les habitants attendaient des réponses, non d'un spécialiste. Or les édiles ont été tantôt effacés, tantôt impatients, se braquant face aux vitupérations de quelques participants.

« *On est dans un État de droit. Sachez que la procédure réglementaire est lancée. La population a été avisée. La concertation a eu lieu. Les dotations de l'État ont baissé, il nous faut des recettes pour ne pas augmenter les impôts.* » Plus que le projet éolien, c'est cette attitude qui a braqué une partie de l'assemblée vendredi : comme si – bien que le projet doive passer encore plusieurs filtres – tout était déjà joué.

=== ETRANGER=====